

# VISITES GROUPES SCOLAIRES 2022-2023



## Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

GERGOVIE

[www.musee-gergovie.fr](http://www.musee-gergovie.fr)

DES VOISINS ENVAHISSANTS

INTRUSIVE NEIGHBOURS

Découvrez avec  
vos élèves  
un lieu chargé  
d'histoire !



# Le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

## LE MUSÉE

Du haut du célèbre plateau de Gergovie, le Musée vous propose une **immersion inédite dans la guerre des Gaules** et vous présente la bataille qui opposa les troupes du chef arverne Vercingétorix aux légions romaines de Jules César en 52 avant notre ère. Son parcours met en lumière cet épisode historique et toutes les richesses archéologiques et naturelles du territoire.



## L'EXPOSITION PERMANENTE

À travers une exposition mêlant vestiges archéologiques, maquettes, cartographies et spectacle audiovisuel immersif, revivez **près de vingt siècles d'histoire** autour de quatre thématiques : la confrontation entre les armées gauloise et romaine, les recherches archéologiques sur la bataille mais aussi la vie quotidienne des Arvernes et la richesse des paysages d'Auvergne.

## LE PLATEAU DE GERGOVIE

Découvrir Gergovie, c'est aussi plonger au coeur d'une nature saisissante et profiter d'un **point de vue à 360° sur les paysages d'Auvergne**, du massif du Sancy au plateau du Cézallier en passant par la Chaîne des Puys et la faille de Limagne. Arpentez les sentiers de ce **belvédère classé Monument historique** pour découvrir les vestiges du site gaulois.



# Les activités éducatives

Découvrez nos offres à Gergovie et Corent, conçues spécialement pour éveiller la curiosité des jeunes publics !

## LES VISITES GUIDÉES

Du Musée de Gergovie au plateau de Corent, nos médiateurs vous plongent dans l'histoire gauloise à partir des découvertes archéologiques pour vous révéler tous les détails de la bataille de Gergovie et imaginer la vie quotidienne dans les villes arvernes. Entre visites intérieures et balades en plein air, choisissez le parcours le plus adapté à vos attentes !

## LES VISITES-ATELIERS

Combinez visite guidée du Musée et ateliers éducatifs pour faire découvrir à vos élèves les différents aspects de la vie gauloise et de la recherche archéologique tout en faisant appel à leur créativité et leur sens de l'observation.

## LE PARCOURS-ENQUÊTE

Pour apprendre tout en s'amusant, suivez le guide dans les pas des archéologues de Gergovie ! Au travers de défis ludiques et d'une traversée commentée du plateau, les élèves appréhendent par le jeu l'occupation gauloise de Gergovie au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère ainsi que le travail des archéologues.

## PRÉPARER LA SORTIE

Pour préparer votre venue, des fiches descriptives vous donnent les renseignements détaillés sur les contenus et l'organisation des visites. Vous pouvez également vous référer au **guide pédagogique** du Musée pour trouver davantage d'informations à exploiter avec vos élèves. Ces éléments sont à votre disposition sur demande ou sur notre site Internet : [musee-gergovie.fr](http://musee-gergovie.fr) (onglet Visites groupes).



## LES VISITES GUIDÉES



			<b>Visite guidée du Musée</b>
À partir de 6 ans	1 h 15	30 enfants max. par groupe	Cette visite plonge les élèves dans le monde gaulois, de l'affrontement entre Vercingétorix et César à la découverte des villes arvernes de Gergovie, Corent ou Gondole.



			<b>Visite guidée du Musée et de l'exposition temporaire</b>
À partir de 8 ans	2 h 00	30 enfants max. par groupe	Cette offre reprend les thématiques abordées dans le cadre de la visite guidée du Musée et les prolonge par une découverte de l'exposition temporaire en cours au moment de votre venue. Exposition juin 2022-juin 2023 : César à Gergovie



			<b>Gergovie, une bataille au coeur du paysage</b>
À partir de 8 ans	2 h 00 Circuit de 400 m à pied	30 enfants max. par groupe	Avec cette visite combinant découverte du Musée et commentaires en extérieur, les enfants découvrent la bataille de Gergovie et son contexte, face au paysage investi par les troupes romaines en 52 avant J.-C. et aux vestiges de fortifications.



			<b>Corent, quand les Gaulois vivaient en ville</b>
À partir de 8 ans	2 h 00 Circuit de 3 km à pied, avec dénivelé	30 enfants max. par groupe	Au cœur du plateau de Corent, découvrez une ville gauloise riche, structurée autour d'habitats, de commerces et d'espaces publics, telle que révélée par les archéologues. Avec l'appui des aménagements paysagers, les élèves découvrent l'organisation et la vie quotidienne de la cité arverne.

## LES VISITES-ATELIERS



			<b>S'habiller à la mode gauloise : tout un art</b>
De 7 ans à 15 ans	2 h 00 1 h de visite guidée + 1 h d'atelier	30 enfants / groupe <small>Classe divisée en demi-groupe : 15 en atelier + 15 en visite et inversement</small>	À l'aide des sources d'informations historiques et archéologiques, les élèves découvrent les composantes de l'habillement gaulois et s'initient à la fabrication de la fibule, accessoire essentiel du costume. Ce thème permet d'aborder plus largement la vie quotidienne gauloise.



			<b>Prêts pour la bataille : l'équipement des combattants gaulois</b>
De 8 ans à 15 ans	2 h 00 1 h de visite guidée + 1 h d'atelier	30 enfants / groupe <small>Classe divisée en demi-groupe : 15 en atelier + 15 en visite et inversement</small>	En partant des témoignages archéologiques, les élèves s'interrogent sur l'importance de la guerre dans la société gauloise tout en étudiant et manipulant des objets reconstitués liés à l'équipement des combattants gaulois.



			<b>Pas de repos pour les légionnaires de César !</b>
De 6 ans à 15 ans	2 h 00 1 h de visite guidée + 1 h d'atelier	30 enfants / groupe <small>Classe divisée en demi-groupe : 15 en atelier + 15 en visite et inversement</small>	L'exposition temporaire « César à Gergovie » plonge les élèves dans le quotidien des légionnaires romains hors combat. Déplacements, aménagements des camps, repas : les soldats sont presque tout le temps au travail !

## LE PARCOURS-ENQUÊTE



			<b>Dans les pas des archéologues de Gergovie</b>
De 8 ans à 15 ans	3 h 30 <small>Circuit de 3 km à pied</small>	30 enfants max. par groupe	Après la visite guidée du Musée, la découverte du plateau de Gergovie se déroule de manière ludique. Accompagnés d'un guide-maître du jeu, les élèves doivent relever plusieurs défis en lien avec les trésors du passé de Gergovie.

## TARIFS

Parcours	Thèmes	Tarifs (prix TTC)
Visite guidée	Visite guidée du Musée	Forfait groupe 90 € + entrée du Musée 3 € / élève
	Visite guidée du Musée et de l'exposition temporaire	Forfait groupe 110 € + entrée du Musée 3 € / élève
	Gergovie, une bataille au coeur du paysage (Musée + plateau)	Forfait groupe 110 € + entrée du Musée 3 € / élève
	Corent, quand les Gaulois vivaient en ville	Forfait groupe 150 €
Visite-atelier	S'habiller à la mode gauloise : tout un art	Forfait groupe 120 € + entrée du Musée 3 € / élève
	Prêts pour la bataille : l'équipement des combattants gaulois	Forfait groupe 120 € + entrée du Musée 3 € / élève
	Pas de repos pour les légionnaires de César !	Forfait groupe 120 € + entrée du Musée 3 € / élève
Parcours - enquête	Dans les pas des archéologues de Gergovie	Forfait groupe 190 € + entrée du Musée 3 € / élève

La gratuité est appliquée aux accompagnateurs de groupe (dans la limite du raisonnable). Pour des visites en langues étrangères, un supplément de 30 € sera appliqué.

# Informations pratiques

## HORAIRES D'OUVERTURE AUX GROUPES

Musée ouvert aux groupes toute l'année\*  
sauf du 03 janvier au 03 février 2023,  
ainsi que les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

Hors vacances scolaires :

- Mardi, jeudi, vendredi - 9 h à 17 h
- Mercredi, samedi, dimanche - 9 h à 12 h

Vacances scolaires (toutes zones) :

- Du mardi au dimanche - 9 h à 12 h

\*L'accueil des groupes se fait en dehors des horaires  
d'ouverture au grand public. Pour les horaires classiques  
du musée, veuillez vous référer à notre site Internet.

Horaires susceptibles d'évolution : se  
référer à notre site web :  
[www.musee-gergovie.fr](http://www.musee-gergovie.fr)

## COMMENT RÉGLER

Modes de règlement acceptés :

- Paiement unique via chèque ou carte bancaire
- Mandat administratif (sur présentation obligatoire du bon de commande, sans quoi un autre moyen de paiement sera demandé)

Le règlement du solde est réalisé à l'issue  
de la prestation, sur place ou sur facture.

## COMMENT RÉSERVER

Les visites guidées, visites-ateliers et  
parcours-enquêtes sont accessibles  
**uniquement sur réservation** auprès  
du service groupe, par email et/ou  
téléphone.

La réservation ne sera totalement validée  
qu'à réception du **contrat de réservation**  
signé par le responsable du groupe. Ce  
contrat précise les activités choisies, les  
effectifs, le contact de l'établissement  
ainsi que le tarif des activités.



## CONTACT

 04 73 60 16 93

 [contact@musee-gergovie.fr](mailto:contact@musee-gergovie.fr)

 [www.musee-gergovie.fr](http://www.musee-gergovie.fr)

Pensez à réserver au moins  
30 jours avant votre visite !

**Lors de la prise de contact, n'hésitez pas à communiquer toutes les informations qui nous permettront de mieux vous conseiller en fonction de votre projet éducatif et de vos élèves.**



## EFFECTIFS ET ENCADREMENT

Les activités sont disponibles dans la limite de 30 enfants par visite, soit environ une classe, et le groupe doit être encadré par deux adultes minimum. Au-delà de 30 enfants, il y a dédoublement du groupe et application d'un deuxième forfait pour un second guide.

## ACCESSIBILITÉ

Le Musée est accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutefois, il convient de nous signaler la présence d'enfants en situation de handicap afin d'anticiper leur accueil.

## RESTAURATION

Un espace de pique-nique en plein air (non couvert) se trouve sur le plateau de Gergovie, au niveau du parking P2. En cas de mauvais temps, aucun repli au Musée n'est possible.

Pour le confort de tous, la pause méridienne doit durer a minima 1 h.

Une sélection de restaurants à proximité du Musée est disponible sur le site Internet de Mond'Arverne Tourisme : [www.mondarverne.com](http://www.mondarverne.com)

## ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE

Les enfants doivent être équipés pour les activités extérieures (vêtements et chaussures adaptés). En fonction des conditions météorologiques, prévoir des vêtements contre le froid et le vent, une casquette ou un chapeau, des lunettes de soleil, de la crème solaire ainsi que des bouteilles d'eau.

# ACCÈS

## MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA BATAILLE DE GERGOVIE

Plateau de Gergovie, 63670 La Roche-Blanche  
GPS : 45.720358, 3.128730

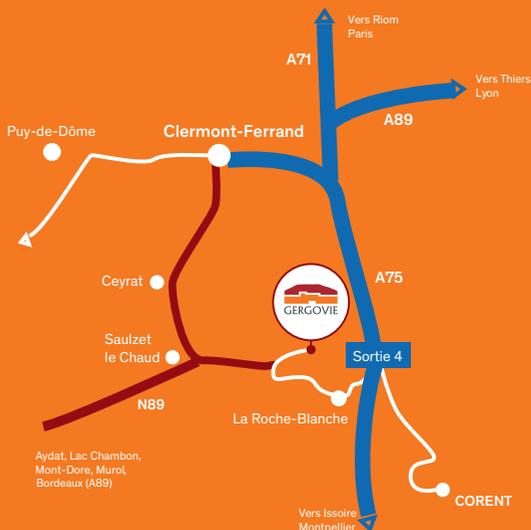
Le Musée vous accueille sur le Plateau de Gergovie, à 15 km de Clermont-Ferrand et à proximité directe du réseau autoroutier.

Accès par l'A75, sortie 4, puis suivre « Plateau de Gergovie »

## SITE ARCHÉOLOGIQUE DE CORENT

Plateau de Corent, 63960 Veyre-Monton  
GPS : 45.664836, 3.188814

Attention, le site n'est pas accessible aux transports de plus de 9 tonnes.



# STATIONNEMENT AUTOCARS



À Gergovie : merci de bien vouloir utiliser les dépose-minute pour faire descendre les enfants à proximité du Musée puis de vous rendre sur les parking autocars identifiés sur le plan ci-contre.

À Corent : stationnement autocar sur le parking de la mairie à l'entrée du bourg de Corent.

Site naturel et archéologique classé Monument Historique, le plateau de Gergovie est fragile. Propriété de l'Etat, il est sous la responsabilité de tous. Aidez-nous à le préserver.

Nous vous remercions vivement de :

- conduire prudemment (la route est étroite)
- ne pas stationner en dehors des 3 zones délimitées
- jeter vos déchets dans les bacs prévus  
à cet effet ou les ramener si ceux-ci sont pleins
- tenir vos chiens en laisse, en particulier à proximité des parcs à moutons
- respecter les panneaux et la signalétique
- respecter les parcs à moutons

Sont interdits :

- les motos, quads et 4x4 en dehors de la RD 800,
- les feux et les fouilles clandestines



## MONUMENT HISTORIQUE

# EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 1 – Rôle du Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

Le Musée assure la réservation et la vente de prestations de loisirs et d'accueil au sein du Musée, mais aussi sur le Plateau de Gergovie et de Corent. Il facilite la démarche du public en lui offrant un large choix de prestations.

## Article 2 – Responsabilité

Le Musée qui offre à un client des prestations, est l'unique interlocuteur. Le Musée ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées auprès d'un autre prestataire.

## Article 3 – Réservation

### - Demande de devis

Toute demande de devis doit intervenir au minimum 30 jours avant la date demandée. Passé ce délai, le Musée ne garantit pas de pouvoir traiter la demande.

### - Option de réservation

Toute demande de devis ne constitue pas une réservation ferme mais seulement une option valable 15 jours à compter de l'édition du devis. Passé ce délai et sans réponse de la part du client, le Musée ne garantit pas le maintien de l'option de réservation.

### - Validation de la réservation

La réservation devient ferme lorsqu'un exemplaire du devis est signé par le client et a été retourné au Musée dans les meilleurs délais. Il est fortement recommandé de faire parvenir cet exemplaire de devis signé au moins 30 jours avant la date de la prestation demandée.

## Article 4 – Modalités de réservation

Est considéré comme groupe toute demande de réservation de visite guidée ou non supérieure à 10 participants.

### - Jauges

La jauge maximum pour un groupe d'adultes est de 25 personnes. La jauge maximum pour les scolaires est d'une classe.

### - Gratuités groupes adultes

La gratuité s'applique au chauffeur de car et au responsable du groupe.

### - Gratuités groupes scolaires

La gratuité s'applique à tous les adultes encadrant la sortie, ainsi qu'au chauffeur de car.

## Article 5 – Arrivée

Le client doit se présenter au jour et à l'heure mentionnée sur le devis. En cas d'arrivée tardive ou différée, ou d'empêchement de dernière minute, le client doit impérativement prévenir le référent indiqué sur le devis, ou à défaut un membre de l'équipe du Musée. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ni aucune prolongation du temps de visite.

## Article 6 – Règlement du séjour

Le règlement sera effectué une fois l'activité passée. Le montant final est basé sur l'effectif annoncé par le client et par écrit au plus tard 7 jours avant l'activité. Le règlement s'effectue directement aux caisses le jour de visite : par chèque ou carte bancaire. Les mandats administratifs sont aussi acceptés.

## Article 7 – Assurances

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le Client s'engage à être à jour de son assurance de responsabilité civile pour couvrir les dommages éventuels qu'il pourrait causer.

Il est tenu d'informer le Musée de toute particularité d'ordre médical pouvant impacter ou demander un ajustement lors de la visite. Le Musée décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets durant la réalisation des prestations.

## Article 8 – Modification ou annulation totale ou partielle du fait du client

Toute modification d'une réservation confirmée en accord avec le Musée doit s'effectuer par email ou courrier auprès des services du Musée, dans un délai maximum de 8 jours avant la prestation. Aucune modification ne sera prise en compte passé ce délai. Toute modification substantielle peut être refusée par le Musée.

Toute annulation d'une prestation validée sur devis doit être notifiée au Musée, par mail ou courrier.

L'annulation émanant du client entraîne les retenues suivantes :

Date d'annulation	Montant dû
Entre le 30ème et le 15ème jour inclus avant prestation	20% du montant TTC du devis correspondant aux frais de dossier
Entre le 15ème et le 9ème jour inclus avant prestation	30% du montant TTC du devis
Entre le 8ème et le 2ème jour inclus avant prestation	60% du montant TTC du devis
La veille ou jour de la prestation	100% du montant TTC du devis

## - Spécificités météorologiques

Seuls les professionnels encadrants sont habilités à prendre la décision d'une annulation liée à de mauvaises conditions météorologiques qui mettraient la sécurité des personnes en danger. Dans ce cas de figure, l'activité sera reportée à une date ultérieure en accord avec le client.

## - Définition légale du « cas de force majeur »

Le cas de force majeure est un évènement qui remplit les 3 caractéristiques suivantes : il est imprévisible. Il est irrésistible (insurmontable) et il échappe totalement au contrôle des tiers concernés par le contrat.

## - Spécificité liée à l'épidémie de Covid-19

Si aucune restriction gouvernementale / préfectorale impliquant l'annulation de la prestation n'est mise en place et que le client décide de ne pas honorer son contrat en raison de la COVID-19 ou situation similaire, les conditions générales de vente seront applicables.

En cas de contraction du virus par l'un des participants ou de suspicion de cas contact, il en va de la responsabilité du client d'avertir le Musée le plus tôt possible par email, ou courrier. L'exécution du contrat est suspendue jusqu'à la fin de la période d'interdiction (confinement, septaine, quarantaine etc) et reportée à la date fixée entre le Musée et le client.

La procédure suivante peut être adoptée :

- une nouvelle date est fixée dans un délai raisonnable ;
- une notification du report est adressée au client, le contrat est suspendu jusqu'à la date prévue et les versements conservés. Ainsi, si le Musée propose une solution et que le client la refuse, il en va de la responsabilité du client dans la perte des montants investis. Aucun autre report ne sera alors possible et une somme correspondant au tableau des annulations sera demandée au client.

**NB : Les conditions générales de ventes détaillées sont disponibles sur demande**

MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE LA BATAILLE DE GERGOVIE

N° SIRET 879 241 016 00010 / CODE APE 9102Z

# CÉSAR À GERGOVIE



18  
JUN  
2022

EXPOSITION  
ARCHÉOLOGIQUE

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA BATAILLE DE GERGOVIE (63)

08  
MAI  
2023

[www.musee-gergovie.fr](http://www.musee-gergovie.fr)